ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accès des locaux

Question écrite n° 23689

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les souhaits exprimés par l'Association des paralysés de France concernant l'accessibilité de l'environnement aux personnes handicapées. L'APF demande que le champ et les modalités d'application de la réglementation en vigueur soient améliorés en y intégrant tous les lieux de travail, y compris ceux dont l'effectif est inférieur à 20 salariés. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 23689
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 janvier 1999, page 150